

leur ordonnent ou leur défendent, tant qu'on ne leur commande rien de mal ou d'injuste. Ils doivent de plus se faire un plaisir d'écouter leurs conseils et leurs avis, et de s'y conformer de bonne grâce. Conséquemment l'obéissance des enfants sera telle, que partout et en tout temps ils seront prêts et disposés à exécuter la volonté de leurs parents sans contradiction, joyeusement et ponctuellement, persuadés toujours que c'est à Dieu même qu'ils obéissent dans la personne de leurs parents, et qu'ainsi ils agissent d'une manière qui ne peut manquer de lui être agréable, comme l'indiquent les paroles de saint Paul, que nous avons citées plus haut : "Enfants, obéissez-en tout à vos parents ; car ceci est agréable au Seigneur." (Eph. 6, 1.)

Telles étaient, sans aucun doute, les dispositions du jeune Tobie, lorsqu'il adressait à son vieux père, qui lui donnait et des commissions et des conseils, ces belles et consolantes paroles : "Mon père, tout ce que vous m'avez commandé, je le ferai avec plaisir." (Tobie 5, 1.)

Telles étaient aussi les dispositions de Samuel encore enfant, toujours prêt à exécuter le moindre ordre du Grand Prêtre Héli. On sait comment il se leva trois fois dans la même nuit pour accourir auprès du Grand Prêtre, qu'il croyait l'avoir appelé, et comment, chaque fois, avec la même patience et la même bonne volonté, il répétait ces paroles : "Me voici ; car vous m'avez appelé." (1 Rois 3.) C'est ainsi que Jésus-Christ lui-même prit plaisir à obéir à ses parents. Comment pourrions-nous trouver l'obéissance dure, quand nous réfléchissons